



LA CHEVAUCHEE : DES EPREUVES SPECIFIQUES

LA CHEVAUCHEE : UNE COMMUNE, UN BLASON, UN CAVALIER.

Chaque commune du Vaucluse, ou communauté de communes, est représentée par un cavalier qui en porte le blason et défend ses couleurs lors des différentes épreuves ;

- ✓ **deux boucles de régularité**
- ✓ **une épreuve de vitesse**
- ✓ **deux épreuves de maniabilité et habileté**

L'EPREUVE DE REGULARITE SE DEROULE SUR DEUX JOURS.



Le cavalier dispose, au départ de l'étape, d'une carte indiquant les portions de l'itinéraire qu'il doit effectuer au pas, au trot ou au galop. **Le vainqueur est celui dont le temps se rapproche le plus du temps de référence.** Ce temps de référence est établi sous contrôle de l'organisation quelques jours avant par un cavalier expérimenté. Les participants doivent également trouver tout au long du parcours à l'aide de la carte, des **balises** (type course d'orientation) et valider leur passage.

L'EPREUVE D'HABILETE ET DE MANIABILITE

Elle se déroulera en deux parties : l'habileté à Saint Pierre de Vassols le samedi et la maniabilité à Perrache le dimanche.. Elle se déroule au pas et fait appel à la **maîtrise de sa monture** en obligeant le cavalier à **manipuler des objets ou franchir des parcours** délimités par des barres et proposant des difficultés.



L'ÉPREUVE DE VITESSE

Elle se déroulera à mi-parcours de l'épreuve de régularité le dimanche *lors de la neutralisation*. Elle consiste à **effectuer le plus rapidement possible un tracé** comprenant trois portes, deux obstacles et un slalom.

VTT - L'ÉPREUVE DE VITESSE - MANIABILITE :

L'épreuve se déroule pendant la neutralisation obligatoire à mi-parcours de l'épreuve de régularité du dimanche. Elle consiste à effectuer le plus rapidement possible un circuit court comportant des difficultés techniques.

